



Marché des équipements sportifs et ludiques Éléments de contexte 2021

Un recul prévisible en 2020

En 2020, le marché de la commande publique a chuté de **18%** (**Baromètre AdCF-Banques des Territoires**). Idem pour celui des équipements sportifs qui a connu une forte baisse, qu'il s'agisse des courts de tennis, des city stades, des gymnases, murs d'escalade, piscines collectives, etc. Ou encore des skate-parks comme l'a confié un programmiste, proche de QUALISPORT.

7 205 équipements sportifs ont été commandés alors qu'en moyenne, depuis 2012, plus de **10 000** sont commandés, chaque année. Un recul estimé à **39% en volume** et **25% en valeur** selon le **Baromètre UNION SPORT & CYCLE / VECTEUR PLUS - Bilan 2020**.

Comparativement, le marché connexe du paysage a lui aussi connu une baisse : **chute -6% de son CA sur le premier semestre 2020**, selon les professionnels du secteur.

Seul, le marché des piscines privées a bénéficié du confinement et de la météo comme accélérateurs de marché. **+ 175 000** piscines à fin 2020, en croissance pour la 5^{ème} année consécutive.

Bien sûr, la baisse s'explique par la crise sanitaire qui a gelé le marché pendant le premier confinement mais aussi par les élections municipales, les équipes ayant pris leurs fonctions tardivement.

Pour le co-président du « groupe de travail sports » de l'**Association des Maires de France (AMF)**, **David Lazarus**, « *une année électorale est toujours marquée par un fléchissement de la commande publique. Mais en 2020, les mois de latence entre le premier tour et les prises de fonction ont beaucoup pesé sur les capacités à décider, avec des votes de budget tardifs* ».

Mais en 2019, une baisse se faisait déjà observer. En effet, depuis quelques années, les dotations de l'Etat pour les collectivités diminuent fortement. Ayant moins de budget, elles investissent moins.

Toutefois, encore, en 2019, **Christophe BOUILLON, Président de l'APVF (Association des petites villes de France)** alertait également sur la vétusté des infrastructures sportives et la nécessité de consacrer une partie des budgets à des travaux de rénovation.

Un souffle d'optimisme pour la période 2021/2022

D'une part, fin 2020, **Jacques BAILLET le Président de l'organisation FEDAIRSPORT** s'inquiétait du manque de projets sportifs et alertait les donneurs d'ordres et maîtres d'ouvrage sur l'importance de lancer des projets d'équipements sportifs.

De nombreux dossiers ont finalement été validés à la fin de l'année par la commande publique, qui devraient voir le jour dès 2021. Certaines régions se trouvent même en pôles-positions comme le Nord, la Loire-Atlantique, la Gironde ou encore les Bouches-du-Rhône et le Rhône puisqu'elles représentent les territoires les plus dynamiques en matière de pratiques sportives et de licenciés.

Pour rappel aussi, en décembre dernier les collectivités affirmaient vouloir maintenir leurs efforts en faveur du sport malgré la crise. Un sondage flash réalisé par **l'ANDES (Association Nationale des élus en charge du sport)** révélait que 57% des collectivités prévoient leur budget sports 2021 à un niveau identique à celui de 2020, 29% en hausse et 14% en baisse.

D'autre part, sur **272 000 équipements sportifs bâtis**, près de **40 % datent d'avant 1985** et 61 % ont plus de 25 ans. De même, selon **le recensement des équipements sportifs (RES)**, 70 % n'ont jamais bénéficié de gros travaux. Ce serait particulièrement le cas de 40 % des équipements aquatiques à destination de la pratique sportive et/ou d'apprentissage de la natation (hors bassins ludiques, toboggans) construits avant 1975. Et de 62 % d'entre eux, sortis de terre avant 1985 !

Conscient de cet état de fait, l'Etat est désormais tancé par toutes les parties prenantes à soutenir les collectivités territoriales à reprendre les investissements ou soutenir des opérations de réhabilitation d'équipements sportifs structurants (gymnases, dojo, salles spécialisées, ...), ce, notamment à **l'approche des Jeux Olympiques 2024**. Objectif, proposer des structures sportives de qualité pour l'évènement et pour le futur, dans le cadre de l'héritage Paris 2024.

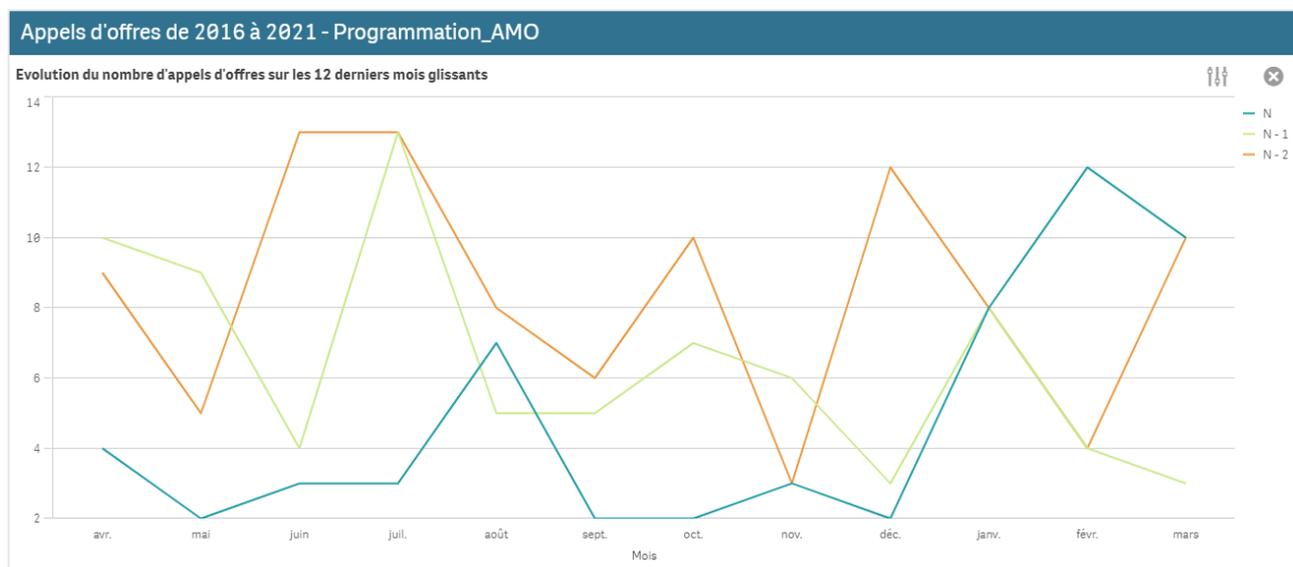


Une enveloppe dédiée et d'autres indicateurs à la hausse

De son côté, **l'Agence National du Sport (ANS)** a débloqué 120 millions d'euros afin de soutenir le milieu sportif pour les deux prochaines années. **50 millions** de cette somme devant être réservée à la rénovation énergétique des équipements sportifs français, ce qui est particulièrement attendu par **les collectivités territoriales, qui possèdent et gèrent 80% des infrastructures sportives**.

« Les critères d'éligibilité des projets de rénovation d'équipements sportifs s'inscriront en cohérence avec la circulaire de novembre 2020 sur la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) pour les bâtiments des collectivités territoriales », rapporte **le ministère de l'Économie et des Finances**, sur son site internet. À ce titre, l'ANS a confirmé que « tous les territoires sont éligibles avec une priorité pour les territoires carencés ». Par ailleurs, **les travaux devront être engagés rapidement**. « L'opération proposée ... appréciée à travers son niveau de maturité et son calendrier de mise en œuvre », avec mention d'une « livraison prévisionnelle avant le 31 décembre 2022 ».

Par ailleurs, QUALISPORT a repris les chiffres issus du Dashboard développé exclusivement par son partenaire **DOUBLETRADE**. Entre 2019 et 2020, le nombre d'appels d'offres a bien chuté, de près de 45%. Mais en avril 2021, le nombre d'appels d'offres a déjà rejoint celui de 2020, ce pour plusieurs activités ou marchés en lien avec les qualifications. C'est le cas notamment pour les « parquets/revêtements/sols d'installations » et la « programmation sportive ». De même, pour l'indice de suivi des marchés publics mentionnant la reconnaissance « QUALISPORT ou équivalent », le niveau a fin avril a déjà atteint celui d'il y a 2 ans !





Une conclusion possible !?

Difficile, à ce jour, de tirer une conclusion définitive.

Concernant les équipements sportifs le constat est qu'il est toujours compliqué et long de sortir un projet. La multitude des financements publics, l'absence de vision sur le long terme d'une politique territoriale d'équipements additionnées à une capacité financière des collectivités amenuisée suite à la crise du Covid font que trop peu de projets sortent de terre. Et le privé n'a pas pris le relais que certains espèreraient, via des investissements visant à satisfaire des missions d'intérêt.

Malgré cela, la volonté des acteurs locaux à réaliser leurs projets d'équipements en 2021 semble intacte, comme le révèle une enquête présentée dernièrement (le 03 mai 2021) menée par **l'Association des maires de France (AMF) et la Banque des Territoires** (enquête sur les conséquences de la crise sanitaire sur les finances des communes et intercommunalités, réalisée sur la période du 2 août 2020 au 5 février 2021. 1 869 communes et EPCI, représentant près de 20% de la population française, y ont participé).

Reste une dernière et nouvelle incertitude, la flambée des prix et les risques de pénurie en ce qui concerne les matières premières. Une flambée inédite, entretenue de manière artificielle selon certains. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là d'une réalité qui met sous pression nombre d'entreprises contraintes de composer, au jour le jour. Et dont on ne sait pas encore à quel point elle peut désorganiser les chantiers et la commande publique.

Mai 2021 - Lucile SENDLAK – Chargée de Communication QUALISPORT